

Communiqué de presse

FNE Ile-de-France et l'ADEME Île-de-France s'engagent à contribuer ensemble à l'adaptation au changement climatique en Île-de-France

L'agence de la transition écologique ADEME Île-de-France et FNE Île-de-France ont signé, le 8 juin 2023, une convention de partenariat financier et technique d'une durée de trois ans. L'objectif : mobiliser les acteurs franciliens – associatifs, organismes publics, organismes privés, grand public – pour l'adaptation au changement climatique et la préservation des équilibres naturels.

La région Île-de-France est vulnérable au changement climatique à plus d'un titre. La forte densité de sa zone centrale fragilise les habitants, privés pour beaucoup d'espaces de nature et de fraîcheur ; la fragmentation des écosystèmes porte atteinte à leur résilience et aux services qu'ils rendent (cycle de l'eau, stockage du carbone...) ; l'urbanisation qui se poursuit sur les zones agricoles et naturelles dégrade le stockage de carbone et impacte la résilience alimentaire régionale ; les espaces forestiers, réservoirs de biodiversité et alliés indispensables à l'atteinte de la neutralité carbone, sont soumis à de fortes pressions.

Dès lors, le partenariat de l'ADEME et de FNE Île-de-France vise à :

1. **Développer un outil d'aide à la décision pour les collectivités et les entreprises pour entreprendre des actions de renaturation.** Le portail Cartovégétation (accessible dès le 30 juin) permettra de visualiser la végétation de manière très fine sur l'Île-de-France, de modéliser les réseaux écologiques et leurs ruptures, et ainsi d'identifier des zones pertinentes à renaturer pour assurer la fonctionnalité des écosystèmes, **facteur de résilience face au changement climatique** (cf. GIEC, 6^e rapport, volet 2 et 3). Le soutien de l'ADEME Île-de-France portera principalement sur l'animation du projet et son portage auprès des acteurs au niveau régional afin d'intégrer des actions de renaturation dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.

2. **Poursuivre la sensibilisation et mobilisation des acteurs d'Île-de-France pour une plus grande sobriété foncière et protection des sols naturels, agricoles et forestiers.** Indispensables à la production agricole et de biomasse, ceux-ci rendent aussi de nombreux services en captant le carbone, absorbant l'eau et régulant le climat, en milieu urbain comme en milieu rural ; ils restent cependant soumis à des pressions, notamment par les constructions. FNE Île-de-France valorisera donc auprès de ses partenaires la préservation des sols et promouvra des alternatives aux constructions en zones naturelles, agricoles et forestières – en particulier, les solutions fondées sur la nature. Pour l'ADEME Île-de-France, les sols sont un trésor à protéger et un enjeu majeur des perspectives Transition(s) 2050 ; ce soutien à l'action de FNE Île-de-France trouve particulièrement son sens dans le cadre de l'atteinte de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

3. **Construire une vision partagée des forêts franciliennes avec tous les acteurs, privés comme publics.** Les forêts sont de formidables puits de carbone et en cela, sont une part essentielle de l'atténuation du changement climatique. Or, dans le même temps, le bois est utilisé et valorisé par différentes industries : construction, papier, énergie..., et les forêts d'Île-de-France connaissent une très forte fréquentation. Cette forte multifonctionnalité génère de nombreux « conflits d'usages » en Île-de-France, d'autant que la population, de plus en plus sensibilisée au(x) rôle(s) des arbres, est de plus en

plus attentive à l'usage qui en est fait. Il s'agira donc de créer un consensus entre les acteurs pour une forêt préservée. L'ADEME Île-de-France agit notamment pour l'amélioration de la qualité de l'air et pour le développement des énergies renouvelables issues de la biomasse. Elle soutient donc pleinement l'initiative de dialogue proposée par FNE Île-de-France pour dégager une vision partagée des enjeux.

Le financement de l'ADEME s'élèvera à 145 000€ sur trois ans, et permettra de co-financer l'outil d'aide à la décision pour la nature en ville Cartovégétation, l'organisation d'événements de sensibilisation et de concertation des acteurs sur la préservation des sols, la nature en ville, et la préservation des forêts franciliennes.

« Le soutien de l'ADEME est essentiel pour la poursuite de nos actions dans le sens d'une véritable adaptation au changement climatique de la région Ile-de-France, en lien avec tous nos partenaires privés et publics », soutient Muriel Martin-Dupray, co-présidente de FNE Ile-de-France.

« L'ADEME Île-de-France est fière de ce partenariat avec FNE Île-de-France et les plus de 400 associations qu'elle rassemble, qui sont pour nous des acteurs de terrain et relais indispensables au déploiement de la transition écologique. L'adaptation au changement climatique de la région francilienne est un enjeu majeur. Cette coopération va permettre d'amplifier la mobilisation à ce sujet, mais également d'avancer sur des enjeux forts comme le ZAN ou la préservation des forêts de notre territoire. Pour l'ADEME Île-de-France, c'est aussi l'occasion de renforcer nos actions sur le sujet de la biodiversité. » Jérémie Almosni, Directeur Régional de l'ADEME Île-de-France.

Pour aller plus loin : l'ADEME Île-de-France et FNE Île-de-France seront présents le 30 juin à l'Académie du climat pour le lancement du portail Cartovégétation et échanger sur l'importance de la préservation des sols.

À propos de FNE Ile-de-France

France Nature Environnement Ile-de-France est la fédération régionale des associations franciliennes de protection de la nature et de l'environnement. FNE Ile-de-France rassemble près de 400 associations locales et a pour objet de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie en Île-de-France, notamment par l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection du patrimoine, des sites naturels et bâtis, de la faune et de la flore ainsi que la lutte contre les pollutions et les nuisances. Membre de la fédération nationale France Nature Environnement, FNE Ile-de-France est son représentant régional.

L'ADEME IDF EN BREF

En tant qu'établissement public rattaché aux ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – est résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. L'ADEME Île-de-France agit sur 3 domaines clés de la transition : économie circulaire et déchets, territoires durables et transition énergétique. 43 collaborateurs mobilisent entreprises, collectivités et associations afin de les accompagner dans la recherche, le financement et la mise en œuvre de projets éthiques et durables.

Contacts presse :

FNE Ile-de-France : communication@fne-idf.fr

Look Sharp pour l'ADEME IDF : ademe-idf@looksharp.fr